



Charge lors d'un droit de visite!

Par **fruite59**, le **23/01/2008** à **07:42**

bjr

j'ai encore un soucis a ce sujet :

Suis-je obligée de fournir le sac de vts lors d'un droit de visite du père? ceci parfois me pose des problèmes pour lui donner car je ne suis pas trjs disponible et lui idem , de même parfois il me dit de le donner a l'ecole et je me dis que ce n'est pas un lieux d'échange pour cela ! Cela serait utile qu'il prenne en parti le bien etre des enfnts sur leur rhabillement lors du séjour des enfnts chez lui! qu'en pensez vous?
merci de me répondre et salutations !